



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5201

Demande de subventions des musées auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la Région Auvergne Rhône Alpes pour les expositions et activités 2020

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5201 - DEMANDE DE SUBVENTIONS DES MUSEES AUPRES DE  
LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES  
CULTURELLES (DRAC) ET DE LA REGION AUVERGNE  
RHONE ALPES POUR LES EXPOSITIONS ET ACTIVITES  
2020 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de leurs activités culturelles, d'expositions et d'inventaire, le Musée des beaux-arts, le Musée d'art contemporain, le Musée Gadagne, le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique, le Musée Malartre et le Centre d'histoire de la résistance et de la déportation sollicitent des subventions auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), du ministère de la culture et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les opérations concernées par ces subventions pour l'année 2020 présentées ci-après.

**I- Pôle des Musées d'Art :**

**A-Musée des Beaux-Arts**

- Exposition *Drapé. Degas, Christo, Michel-Ange, Rodin, Man-Ray, Dürer...*, du 30 novembre 2019 au 5 mars 2020

Le Musée des beaux-arts de Lyon conserve un dessin exceptionnel d'Albrecht Dürer représentant une étude pour un pan de draperie. La forme même de la draperie, dans sa complexité structurelle, a stimulé le talent de Dürer, tout comme celui de la plupart des artistes, de la Renaissance au début du XX<sup>e</sup> siècle, voire au-delà. Elle a été longtemps un exercice académique tout en étant un objet d'étude destiné à être intégré dans une entreprise plus vaste : l'élaboration matérielle et intellectuelle d'une œuvre peinte ou sculptée.

Comment une draperie est-elle mise en place ? Pour quelles raisons ce motif perdure-t-il jusqu'à aujourd'hui ? Comment expliquer son pouvoir de fascination ? Ce sont les questions que cette exposition entend poser.

À l'époque moderne, le mot draperie désigne « en terme de peinture, la représentation des étoffes et des habits ». La draperie se distingue du simple tissu. En représentant une pièce d'étoffe, l'artiste la transforme en objet artistique. À ce titre, la draperie met en jeu l'habileté du peintre ou du sculpteur en engageant toutes les parties constitutives des arts figurés : « l'invention, la composition, le dessin, la grâce, le contraste, l'imitation, le pinceau, la couleur, l'harmonie, le clair-obscur et le costume ». La draperie est pour ainsi dire un objet total structurant toute figure dans l'économie d'une œuvre peinte ou sculptée.

Cette exposition souhaite ainsi entrer dans la « fabrique » de la draperie et entend se placer au plus près du geste artistique. En montrant les étapes d'élaboration d'une draperie, le visiteur découvrira les pratiques singulières des artistes. Depuis la

Renaissance jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le parcours conduira de l'esquisse d'une figure drapée à la composition historiée dans laquelle elle prend place.

Le coût prévisionnel de cette exposition est de 625 000 € Le Musée des beaux-arts de Lyon sollicite auprès de la DRAC une subvention de 15 000 €

- Exposition *Picasso et le thème des Baigneuses de 1928 à 1937*, du 18 mars au 13 juillet 2020

L'exposition, organisée en collaboration avec le Musée national Picasso-Paris et la Fondation Peggy Guggenheim de Venise, présentera une sélection de peintures, dessins et sculptures autour du thème de la baigneuse, réalisés par Pablo Picasso entre 1928 et l'époque dite des Baigneuses de Dinard et 1937, l'année où le peintre réalise Guernica.

Inscrite au sein du projet « Picasso Méditerranée », lancé par le directeur du Musée Picasso de Paris, Laurent Lebon, cette exposition est l'occasion de réunir une troisième fois les Baigneuses de 1937 – la Grande baigneuse au livre, la Femme assise sur la plage et La Baignade – présentées à Venise en 2017 à l'occasion de l'exposition « Picasso on the Beach » et à Paris à la rentrée 2018 dans l'exposition « Chef d'œuvre ». Après leur mise en parallèle dans ces deux expositions, leur venue à Lyon est l'occasion de les replacer au sein du thème de la Baigneuse, à la fois vu par Picasso et ses maîtres, mais aussi par ses contemporains qui s'inspirent du peintre espagnol pour s'approprier ces figures féminines classiques.

Le coût prévisionnel de cette exposition est de 991 500 € Le Musée des beaux-arts de Lyon sollicite auprès de la DRAC une subvention de 25 000 €

- Exposition *Hippolyte, Paul et Auguste Flandrin*, du 28 novembre 2020 au 28 février 2021

Le Musée des beaux-arts de Lyon s'engage dans l'organisation d'une exposition consacrée à Hippolyte (1809-1864), Paul (1811-1902) et Auguste (1804-1842) Flandrin, trois frères qui comptent parmi les peintres les plus importants originaires de la ville au XIX<sup>e</sup> siècle.

Sans conteste le plus célèbre, Hippolyte occupe une place majeure sur la scène artistique de son temps, de la Monarchie de Juillet au Second Empire, et bénéficie d'une grande renommée auprès de ses contemporains. Élève préféré de Jean Auguste Dominique Ingres, dont il intègre l'atelier en 1829 après une première formation à l'école des beaux-arts de Lyon, il remporte en 1832 le grand prix de Rome qui lui ouvre les portes d'un séjour de six années en Italie. Ses premières participations au Salon lui valent d'être aussitôt distingué en tant que peintre d'histoire. Il obtient la commande d'un premier décor pour une chapelle de l'église Saint-Séverin à Paris (1839-1841), bientôt suivie par celle du décor du sanctuaire, puis du chœur, de l'église Saint-Germain-des-Prés (1842-1848). Le succès de ce dernier chantier est considérable et se poursuit par le décor de l'église Saint-Paul à Nîmes (1846-1849), de la nef de l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris (1848-1853), de la basilique Saint-Martin d'Ainay à Lyon (1855), pour se conclure avec celui de la nef de Saint-Germain-des-Prés (1856-1863). Parallèlement, l'artiste se consacre au portrait, tant peint que dessiné, à l'exemple d'Ingres ; il s'affirme alors comme l'un des maîtres les plus recherchés et il est l'auteur d'une production importante dans ce genre.

Son frère cadet, Paul, bénéficie d'une relation fusionnelle avec son aîné et leurs deux carrières s'entremêlent véritablement, jusqu'au décès d'Hippolyte. C'est ensemble que tous deux quittent Lyon pour gagner Paris, puis entrent dans l'atelier d'Ingres, ainsi qu'à l'école des beaux-arts de la capitale. Très vite, le paysage s'impose comme le domaine de prédilection de Paul. Celui-ci ne parvient cependant à s'imposer au concours du prix de Rome ; il rejoint néanmoins son frère en Italie et reste à ses côtés jusqu'à son retour en 1838. Il expose dès lors au Salon des paysages historiques, couronnés pour certains par des achats de l'État. Lui-même décore la chapelle des fonds baptismaux de l'église Saint-Séverin à Paris (1842) ; il collabore aussi activement aux chantiers monumentaux de son frère. Il voyage abondamment, du Lyonnais et du Bugey à la Provence, puis en Île-de-France, sur la côte normande, à Pornic, travaillant à des études d'après nature qu'il met à profit pour élaborer ensuite ses compositions. Lui-même est l'auteur de portraits, le plus généralement dessinés, au tracé fin et sensible.

Le plus âgé, Auguste demeure le moins connu, en raison d'un décès prématuré, à l'âge de trente-huit ans, et d'un œuvre demeurant limité en nombre. Sa carrière s'inscrit principalement dans un cadre lyonnais. À l'issue de sa formation à l'école des beaux-arts de la ville, il pratique d'abord la lithographie. Ses frères l'invitent à les rejoindre dans l'atelier d'Ingres dont il suit également l'enseignement. Il regagne néanmoins Lyon dès 1835 et se consacre surtout au portrait. L'opportunité d'un séjour en Italie en 1838, aux côtés de ses frères, lui ouvre de nouvelles ambitions, touchant à la peinture d'histoire, auxquelles son décès met un terme.

Le coût prévisionnel de cette exposition est de 623 000 € Le Musée des beaux-arts de Lyon sollicite auprès du ministère de la Culture le label exposition d'intérêt national ainsi que des subventions de fonctionnement auprès du ministère et de la DRAC pour un montant de 25 000 €

## **B- Musée d'art contemporain :**

- Programme macSUP

Le programme macSUP réunit les objectifs de l'enseignement supérieur et ceux de la médiation en art contemporain. Conçu pour rapprocher les méthodes de recherche dans les deux domaines, art et science, il est accueilli par l'enseignement supérieur comme une occasion de déplacer les habitudes scientifiques, et côté artistique, comme un enrichissement incomparable des méthodes et des contenus. Durant un semestre, sous la responsabilité d'un artiste, macSUP fait vivre aux étudiants et enseignants le déroulement d'un processus de création avec ses recherches, ses doutes, sa prise en compte du hasard, sa poésie et sa liberté, en valorisant les compétences individuelles. Des visites d'exposition et des temps de regroupement sont également prévus. Les séances peuvent se dérouler sur les campus, au musée, à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA) ou ailleurs. L'art est entendu ici comme un processus de création et non comme l'apprentissage d'une technique. La fréquentation des artistes et l'action collective dessinent de nouvelles représentations de l'art et de la recherche. La pédagogie non directive suscite de nombreux apprentissages non formels, qui sont cités positivement dans les évaluations des étudiants.

Chaque groupe est constitué d'étudiants de plusieurs établissements, dans un souci de mixité entre établissements, et entre disciplines ; les étudiants sont recrutés à tous les niveaux, du diplôme universitaire de technologie (DUT) au doctorat. La participation au

programme rapporte des crédits ECTS (European Credits Transfer System - Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) à l'étudiant, signal fort de l'engagement des établissements. Les enseignants-chercheurs impliqués suivent la totalité des séances, au même niveau que les étudiants. A la fin du semestre, les groupes ont pour mission de proposer au public du mac une expérience comparable à celle qu'ils ont vécue ; durant un ou deux week-ends, le musée est envahi par leurs offres participatives, réflexives et ludiques, fortement appréciées du public.

Pour la troisième édition (2019-2020), sont rentrés de nouveaux établissements universitaires et une association d'aide aux réfugiés, SINGA Lyon. Les étudiants feront l'expérience de la diversité en côtoyant de jeunes réfugiés non étudiants. Pour assurer un nombre de places satisfaisant à chaque établissement, trois groupes macSUP sont constitués pour la rentrée 19-20.

Le coût prévisionnel de ce programme est estimé à 21 400 € Le musée d'art contemporain sollicite auprès de la DRAC une subvention de 2 000 €

- Exposition monographique hors les murs de l'artiste Edi Dubien, d'avril à août 2020 à l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or

Au printemps 2020, le Musée d'art contemporain de Lyon offrira à Edi Dubien sa première exposition monographique muséale. Produite par le musée, celle-ci se tiendra hors les murs, à l'Orangerie du Parc de la Tête d'Or.

L'artiste autodidacte s'est distingué depuis quelques années par une pratique du dessin aussi fine que psychologique, en représentant en particulier des visages d'enfants et d'adolescents muets, au regard absent, fuyant ou frontal mais toujours empreint d'émotion et d'humanité. Souvent accompagnés d'animaux, qui seront aussi traduits en sculptures dans l'exposition conçue comme un jardin, ces jeunes personnes incarnent avec subtilité des questionnements fondamentaux liés à la construction de l'identité et à la liberté d'être soi-même dans un monde, public comme privé, chargé d'une violence normalisante à la fois mentale et physique.

Le coût prévisionnel de l'exposition est estimé à 95 000 € Le Musée d'art contemporain sollicite auprès de la DRAC une subvention de 10 000 €

- Expositions dans le cadre de la saison Africa 2020 de l'Institut français, de septembre 2020 à janvier 2021

De septembre 2020 à janvier 2021, le Musée d'art contemporain de Lyon vivra au rythme de la saison africaine. L'ensemble des espaces du musée sera dédié à ce temps fort de l'actualité artistique nationale et internationale à travers trois expositions d'ampleur, des rencontres et des temps festifs inédits.

- Exposition collective Systems of disobedience

Le musée accueillera dans le hall et le 1<sup>er</sup> étage, le projet Systems of disobedience porté par le commissaire Folakunle Oshun, directeur de la Biennale de Lagos, au Nigeria. Cette exposition collective réunira une dizaine d'artistes africains aux pratiques diverses, articulées autour d'une thématique politique explorant les notions de désobéissance civile, d'action de résistance et d'histoires partagées, dans un contexte d'un monde globalisé. Des rencontres, conférences et temps festifs (concerts, dégustations...) seront

organisés en parallèle des expositions autour de questions d'actualité de formes artistiques pluridisciplinaires (musique, gastronomie, mode, danse, cinéma).

Le coût prévisionnel de l'exposition est estimé à 270 000 € Le Musée d'art contemporain sollicite auprès de la DRAC une subvention de 25 000 €

- Exposition monographique de Mary Sibande

Au 2<sup>ème</sup> étage du Musée d'art contemporain se déploiera l'exposition monographique de l'artiste sud-africaine Mary Sibande. À travers une pratique mêlant peinture, sculpture, installation, photographie et vidéo, Mary Sibande explore la construction de l'identité dans un contexte post-apartheid sud-africain et critique les représentations stéréotypées des femmes, notamment des femmes noires. Elle tire son inspiration des conditions de vie de sa mère, de sa grand-mère et de son arrière-grand-mère, qui ont toutes trois été domestiques en Afrique du Sud. L'œuvre de Mary Sibande n'interroge pas seulement des questions d'origine, de genre et de labeur, encore actuelles en Afrique du Sud, mais représente aussi une réécriture perpétuelle de l'héritage de sa propre famille, forcée au travail domestique durant le régime de l'Apartheid. Pour Mary Sibande, le corps, et particulièrement la manière dont il est vêtu, représente le lieu de contestation d'une histoire stéréotypée des femmes, et à travers lequel s'illustre la créativité propre à l'artiste. Dans ses œuvres, cela prend forme autour de la représentation d'un alter-ego, Sophie, qui est vêtue de divers uniformes rappelant les robes portées par les domestiques.

Le coût prévisionnel de l'exposition est estimé à 208 000 € Le Musée d'art contemporain sollicite auprès de la DRAC une subvention de 20 000 €

- Exposition monographique de Thameur Mejri, de septembre 2020 à janvier 2021

Le 3<sup>ème</sup> étage du musée accueillera l'exposition monographique du peintre tunisien Thameur Mejri qui présentera pour l'occasion des toiles grand-format. Créées par des assemblages de formes abstraites et figuratives aux teintes vives, ces peintures colorées explorent les enjeux individuels et sociétaux auxquels l'artiste est confronté dans le quotidien de sa vie en Tunisie – le dogme religieux, la masculinité, la violence, la mort ou encore la solitude.

Le coût prévisionnel de l'exposition est estimé à 103 000 € Le Musée d'art contemporain sollicite auprès de la DRAC une subvention de 15 000 €

## **II- Musées d'histoire et de société :**

### **A- Musée de l'imprimerie et de la communication graphique**

- Exposition VinylesMania, d'avril à septembre 2020

Objets de collection et de fascination, les vinyles dévoilent rarement leur face cachée. C'est ce que propose cette exposition très photographique : montrer ce qui se joue dans la fabrication des vinyles, de la gravure au pressage en passant par le moulage des matrices

(*MetalWork*), et célébrer celles et ceux qui tournent autour de ce mythe populaire, comme les boutiques du monde entier, les *diggers*, les passionnés, véritables aventuriers du vinyle perdu. Nous en profiterons pour revenir sur l'histoire du Logo nostalgique « *La voix de son maître/His Master's Voice* » et pour présenter le beau détournement des vinyles effectué par le collectif *Atelier Optique*, qui permet notamment de conserver et d'animer musicalement les traces et témoignages de réfugiés en transit. Enfin, sera présenté un hommage à la *K-pop* ou Pop Coréenne ainsi que les sublimes pochettes venues de plusieurs scènes musicales africaines d'aujourd'hui.

Le coût prévisionnel de l'exposition est estimé à 36 000 € Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique sollicite auprès de la DRAC une subvention de 10 000 €

- La Fabrique : une résidence d'artiste au musée, de septembre à octobre 2020

Le musée proposera en 2020 la quatrième édition de sa résidence d'artiste pour faire vivre au quotidien dans le musée une technique issue du monde de l'imprimerie à partir d'une commande proposée par l'établissement. Cette année, il s'agira de travailler en lien avec une compagnie de théâtre pour présenter une déambulation jouée dans le parcours des collections autour du sujet de l'imprimerie et des œuvres d'art présentes dans l'établissement. La troupe lyonnaise et bretonne *Lunée L'ôtre* sera ainsi présente au musée pendant 7 semaines et présentera à quatre reprises un spectacle/déambulation après l'avoir créé et répété devant les visiteurs de l'établissement.

Le coût prévisionnel de la résidence est estimé à 5 000€ Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique sollicite auprès de la DRAC une subvention de 2 000 €

- Exposition Gérard Paris-Clavel, AVEC (novembre 2020-février 2021)

Gérard Paris-Clavel, né en 1943, se présente comme un graphiste social, un artiste d'utilité publique. Créateur français incontournable, co-fondateur du collectif Grapus (1970) et pionnier de l'irruption du graphisme politique dans l'espace public, le musée a choisi de le mettre à l'honneur à sa façon, à partir d'une exposition participative déclinée dedans et dehors. Son travail sera célébré à partir de l'accrochage d'une cinquantaine de ses affiches et dessins où le texte vient toujours perturber l'image, ajouter un sens et une dynamique inattendue à l'ensemble proposé. En résonance, et en partenariat avec d'autres institutions lyonnaises (Bibliothèque municipale de Lyon, Musée Gadagne, ENSBA, services de la Ville de Lyon), le Musée de l'imprimerie fera dialoguer ces affiches avec des créations réalisées par des habitants de l'ensemble du territoire, et rendra hommage aux acteurs souvent invisibles de la chaîne graphique et à leurs métiers, à l'origine de notre vocation.

Le coût prévisionnel de l'exposition est estimé à 59 000 € Le musée de l'imprimerie et de la communication graphique sollicite auprès de la DRAC une subvention de 15 000 €

## **B- Musée Gadagne et Musée Malartre**

- Soutien à la numérisation et à l'informatisation – Prise de vue des collections

En 2019, les Musées Gadagne ont lancé plusieurs campagnes de prises de vues des collections Histoire liées à la refonte du parcours permanent du musée d'histoire de Lyon.

Tous les objets et documents présentés dans la 1<sup>ère</sup> partie du nouveau parcours ont été numérisés ou photographiés avant d'être exposés. En parallèle, une série de prises de vues systématiques des objets présents dans le parcours actuel a été réalisée, avant le démontage de ces salles. Une campagne de prises de vues de tableaux de petits formats a été poursuivie (série débutée en 2015). En 2020, la priorité sera donnée à la deuxième partie du parcours permanent du musée d'histoire. Tous les objets et documents présentés dans ce nouveau parcours (dont la thématique principale sera dédiée à l'eau) seront numérisés ou photographiés avant d'être exposés. En parallèle, une série de prises de vues systématiques des objets présents dans le parcours actuel sera programmée, avant le démontage de ces salles.

Le coût prévisionnel est estimé à 8 000 € TTC. Le Musée Gadagne sollicite une subvention de la DRAC à hauteur de 4 000 €TTC.

En 2017 et 2019, le Musée de l'automobile Henri Malartre a lancé plusieurs campagnes de prises de vues des collections d'automobiles, de motos et de cycles.

Pendant ces deux campagnes, ce sont 80 véhicules qui ont été photographiés, en série de 5 photographies par véhicules (vues de face, de profil, détails...).

En 2020 le Musée Malartre entend poursuivre ses prises de vue de ses collections automobiles, motos et cycles.

Des campagnes sont programmées d'ici à 2023, à raison d'une campagne par an concernant environ 40 objets.

L'objectif à terme est de couvrir l'intégralité de ces collections par des prises de vues professionnelles pour des usages divers.

Les prises de vue seront utilisées dans le cadre de :

- la publication d'un catalogue des collections ;
- l'inventaire des collections ;
- la communication (édition / web) ;
- les supports de médiation ;
- les demandes externes d'illustration (particuliers, chercheurs, maisons d'édition...);
- les études documentaires ;
- Les produits dérivés vendus dans la boutique des musées.

Le coût prévisionnel est estimé à 6 000 € TTC. Le Musée Malartre sollicite une subvention de la DRAC à hauteur de 2 500 €TTC.

### **III- Le Centre d'histoire de la résistance et de la déportation (CHRD) :**

- Mise à disposition dématérialisée des collections du CHRD dans le cadre de la création de son futur site internet

Une campagne photographique et une campagne de numérisation des collections du CHRD vont être planifiées par le musée dans le cadre de la refonte du site internet de l'établissement et de la mise en ligne de ses collections. La mise en œuvre de ce projet constitue un axe fort de la stratégie de communication digitale du musée, attendue par tous ses usagers.

Inaugurée au premier semestre 2020, la nouvelle version du site mettra en effet l'accent sur l'accès aux ressources et collections du musée par l'intermédiaire de deux applications :

- l'interface publique du logiciel de gestion des collections rendra possible l'accès exhaustif à son catalogue ;
- le système de gestion des données du site lui-même présentera quant à lui, de façon éditorialisée, une sélection de quelques deux cents objets et documents phares.

Des campagnes photographiques et de numérisation ponctuelles ont jusqu'ici enrichi de façon lacunaire et insuffisante le fonds de ressources dématérialisées de l'établissement. L'organisation de nouvelles campagnes destinées à alimenter le nouveau logiciel de gestion constitue donc un enjeu central pour la réussite du nouveau site internet.

En 2019-2020 ont été définies comme prioritaires les campagnes suivantes :

- la couverture photographique exhaustive des collections « Musée de France » du CHRD : environ 300 éléments et ensemble d'éléments. Une consultation a été lancée en juin 2019, avec comme objectif la création d'un corpus d'images homogènes, garant de la cohérence visuelle des éléments déposés sur le site.
- La numérisation du fonds photographique d'Emile Rougé (1900-1973) : environ 400 pièces constituées de plaques de verre et de films souples. Déposé au CHRD, ce fonds est un document exceptionnel et irremplaçable pour l'histoire de Lyon pendant la guerre. Sur les centaines d'images réalisées par Emile Rougé, seules quelques dizaines, présentées dans le parcours permanent du musée, sont connues des chercheurs, étudiants et usagers du musée.

Ces deux premières campagnes seront valorisées et accessibles selon trois axes différents, développés par le futur site internet : accès au catalogue, découverte d'objets remarquables et frise chronologique. Ces trois entrées entendent toucher des publics variés : chercheurs, étudiants, historiens et journalistes pour l'accès au catalogue, enseignants, touristes, amateurs pour la sélection d'objets éditorialistes, tout public pour la frise chronologique. Elles seront suivies par d'autres campagnes qui mettront l'accent sur les collections autres que Musée de France au sein du musée : fonds d'archives privées, collection d'études, dépôts.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 30 000 € TTC. Le CHRD sollicite deux subventions de 7 500 € chacune auprès de la DRAC et de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table :

**Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 2, concernant le pôle des Musée d'Art, Musée des Beaux-Arts - exposition Hippolyte, Paul et Auguste Flandrin, lire :**

- lire :

« Exposition Hippolyte, Paul et Auguste Flandrin, du 28 novembre 2020 au 28 février 2021 »

- au lieu de :

« Exposition Hippolyte, Paul et Auguste Flandrin, du 28 novembre 2020 au 28 février 2020 »

**DELIBERE**

- 1- M. le Maire est autorisé à solliciter des subventions pour les expositions ou projets suivants :

<b>Musée</b>	<b>Exposition ou projet</b>	<b>Montant</b>
Musée des beaux-arts	Exposition Drapé	15 000 €
	Exposition Picasso, Les Baigneuses	25 000 €
	Exposition Les Frères Flandrin	25 000 €
Musée d'art contemporain	Programme macSUP	2 000 €
	Exposition Edi Dubien	10 000 €
	Exposition Systems of disobedience	25 000 €
	Exposition Mary Sibande	20 000 €
	Exposition Thameur Mejri	15 000 €
Musée de l'imprimerie	Exposition VinylesMania	10 000 €
	Résidence d'artiste La Fabrique	2 000 €
	Exposition Gérard Paris Clavel	15 000 €
Musée Gadagne	Soutien à la numérisation et informatisation	4 000 €
Musée Malartre	Soutien à la numérisation et informatisation	2 500 €
Centre d'histoire de la résistance et de la déportation	Mise à disposition dématérialisée des collections	15 000 €

- 2- Les recettes correspondant à ces subventions seront imputées sur les natures 74718 et 7472.

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER